



Guéret, le 13 août 2018

Communiqué de presse

Tour du Limousin du 15 au 18 août 2018

Dans le cadre du 51^{ème} Tour du Limousin du 15 au 18 août 2018, Madame Magali DEBASSE, Préfète de la Creuse, souhaite apporter quelques recommandations concernant cette épreuve.

À l'occasion du Tour de France 2018, il a été constaté l'utilisation, de plus en plus fréquentes, de fumigènes au passage des coureurs.

Les fumigènes n'ont pas leur place sur les routes des courses cyclistes. En plus de respirer une odeur nauséabonde, les coureurs sont aveuglés et ils risquent à tout moment de chuter comme cela a été le cas durant le Tour de France, avec des conséquences souvent irréversibles. Les coureurs sont des sportifs vulnérables qui méritent le respect, car pour eux, leur stade c'est la route !

Il est donc recommandé de ne pas utiliser ce genre d'artifice et d'éviter toute source de chaleur (barbecue ou autres), aux abords des routes empruntées par la course. Il en va de la sécurité des coureurs mais également des nombreux spectateurs venus assister à ce 51^{ème} Tour du Limousin.

Il est également important de rappeler qu'en cette période de forte chaleur, la végétation reste un élément fragile qui peut à tout moment s'enflammer. 90 % des départs de feux ont pour origine les activités humaines. La moitié d'entre eux sont dus à des imprudences qui pourraient être évitées en appliquant certaines recommandations.

Madame la Préfète souhaite que cet événement se déroule dans une ambiance sereine. Elle appelle donc chacun à adopter une attitude respectueuse et responsable, afin d'éviter tout incident, accident ou débordement.

